

Le Val de Saire à l'interface terre – mer

Un document unique de gestion qui se préoccupe de l'estran aujourd'hui et des enjeux de demain

L'estran du Val de Saire concentre, comme beaucoup de milieux côtiers, des milieux naturels d'une grande valeur et un grand nombre d'activités. Aux croisements de nombreux enjeux, cet interface terre-mer est soumis aux effets du changement climatique et fait l'objet de l'attention du Conservatoire du littoral, du SyMEL, des services de l'Etat et des acteurs locaux, réunis pour l'écriture des grandes orientations qui s'y dessinent.

A ce titre ce site est désigné comme site d'importance européenne selon la directive Habitat. Ce site est géré par le Conservatoire du littoral/SMNLN pour la partie terrestre et l'estran, en partenariat avec le SyMEL. Les opérateurs de la partie marine sont l'OFB et le CRPMEM. Le document unique de gestion et ses orientations, outil de référence des acteurs du territoire, ont été validés le 14 décembre 2017 et le site est maintenant en phase d'animation.

Maupertus sur mer, Carneville, Fermanville, Vicq sur mer, Gatteville Le Phare



L'estran et le domaine public maritime : un milieu riche à l'interface terre mer

L'estran, ou zone intertidale, occupe l'espace situé entre le niveau atteint par les plus hautes mers et celui des plus basses mers. Constitué par deux grands types de milieux, les platiers rocheux et les plages, il s'étend sur 358 ha du territoire, soit 22 % de la surface du territoire du document unique de gestion (ou DUG), et 2,3 % du site Natura 2000.



F.Pigier@SyMEL

Le gravelot à collier interrompu trouve gîte et couvert pour nicher dans les laisses de mer, un habitat de l'estran d'intérêt communautaire peu étendu mais de grand intérêt. En outre, les laisses de mer participent à la stabilité des sédiments de haut de plage. On trouve également des espèces emblématiques comme le chou marin ou le diotis maritime, protégées au niveau national ou régional.

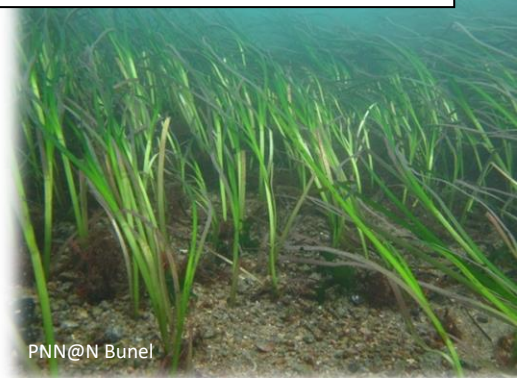


S. Poncet ©OFB



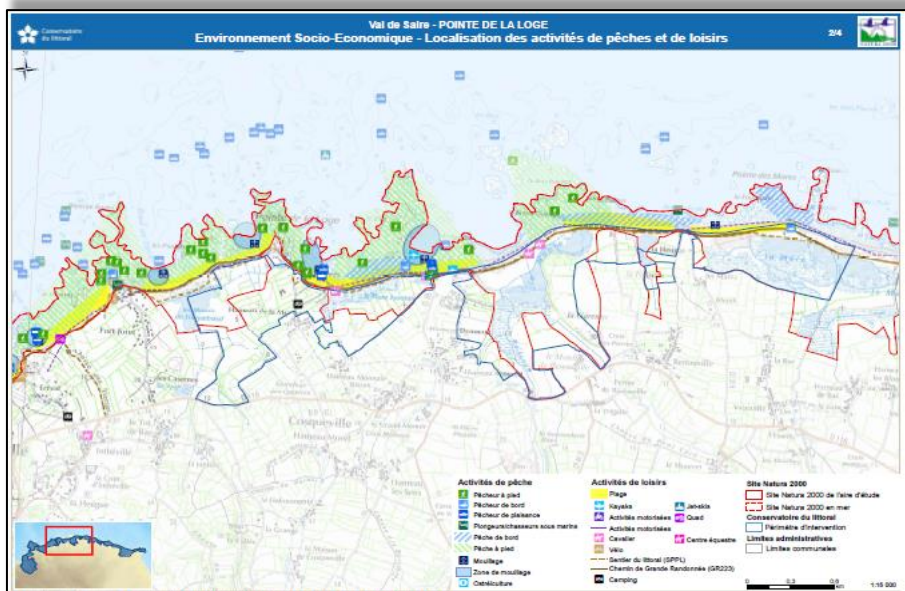
Cette position en interface entre deux domaines, marin et terrestre, confère à cette partie du territoire des spécificités. Tout d'abord ces espaces sont limités dans leur développement le long de ce linéaire côtier et sont donc peu étendus à l'échelle du territoire français et au-delà. En termes d'écologie, on y trouve des espèces et habitats caractéristiques et ils assurent également des rôles d'abri, d'alimentation, de nurserie et de transit d'un domaine à l'autre pour des espèces terrestres, mais aussi marines. Pour l'homme, ce sont des milieux privilégiés pour ses ressources alimentaires ou matérielles et il s'y développe actuellement un grand nombre d'activités professionnelles ou de loisirs, parfois uniquement en transit entre la mer et la terre. On qualifie ainsi l'estran d'espace partagé et multifonctionnel. L'atlas du DUG localise différentes activités : ci-dessous un exemple de carte à découvrir concernant la pêche et autres loisirs (pêcheur à pied, du bord, de plaisance, plongeur, chasseur sous-marins, plage, kayak, cavalier, vélo, sentier de randonnées pédestre, jet-ski, quad, camping, etc).

Les herbiers de zostères et les récifs couverts d'une multitude d'algues constituent une des richesses de l'estran du Val de Saire, bien identifiable à marée basse.



PNN@N Bunel

PNN @ Nico



©In Vivo

Un territoire amené à évoluer avec les changements côtiers

Le littoral dans son ensemble est et sera soumis à des changements dans le contexte général de la hausse du niveau marin, mais ces changements se traduisent de manière différenciée sur le territoire : en fonction de la topographie des sites, de la nature du substrat, rocheux ou sableux, de l'importance de l'érosion, de la présence d'ouvrages, des choix de gestion, etc.

Suite à plusieurs moments d'échanges, en groupe de travail, en salle, sur le terrain, le comité de pilotage du site à valider les grandes orientations en réponse à cet enjeu majeur du site :

- Préserver le patrimoine naturel et les paysages littoraux en intégrant les évolutions liées aux changements climatiques
- Anticiper l'avenir : partager les objectifs de gestion et communiquer sur le territoire
- Améliorer les connaissances et permettre une gestion adaptative



Des objectifs opérationnels ciblés sur l'estran

Parmi les 62 mesures de gestion identifiées pour répondre aux enjeux du site, une quinzaine sont liées à cet interface terre-mer. Les objectifs sont de nature différentes :

- Maintenir la qualité écologique des laisses de mer
- Suivre et accompagner le recul potentiel des espèces patrimoniales (Gravelot à collier interrompu ; Herbier de zostères)
- Améliorer les connaissances sur les habitats intertidaux en particulier dans le contexte de changement climatique et de la dynamique côtière
- Maintenir les estrans meubles (anses et plages) et les roches intertidales (récifs, champs de blocs) dans un bon état de conservation
- Maintenir les possibilités d'usages du DPM en minimisant les impacts sur le milieu (trous, mises à l'eau, mouillages, dépôts, prélèvements, fréquentation, etc.)
- Améliorer la connaissance sur la fréquentation et les usages de l'estran et du cordon dunaire



PNN - © Nicole Bunde

L'estran fait partie du Domaine Public Maritime (DPM). A ce titre, il est sous la responsabilité de l'Etat qui, par l'intermédiaire de ses services, gère ces espaces et les autorisations qui s'y rapportent.

L'estran est bien un espace marin, mais au regard de la forte empreinte des enjeux terrestres sur cette interface, il est pris en compte dans la partie terrestre du site Natura 2000.



Au croisement de la préservation des habitats, des activités sur l'estran et du changement climatique, une mesure de gestion initiée en 2020 à poursuivre : engager une réflexion sur les pratiques, équipements et aménagements liés à la plaisance et aux activités sur l'estran. – mesure n° F6

Des actions en cours et à venir

EROSION DU CORDON DUNAIRE



L.Gabet@SyMEL

ACCES A LA MER



CONNAISSANCE DES HABITATS DE L'ESTRAN



GEMEL Normandie

EROSION DE DECHARGES LITTORALES



L.Gabet@SyMEL

RESORPTION DES DECHETS



COLLECTE RAISONNEE DES MACRO-DECHETS



<http://www.aphotomarine.com> - David Fenwick

Contacts pour l'estran et partie terrestre :

Conservatoire du littoral / SMLN
5 avenue de Tsukuba
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Isabelle RAUSS
Référente Cote Ouest Cotentin
Animation Natura 2000
i.rauss@conservatoire-du-littoral.fr
Tel: 02 31 15 30 90
Tél: 06 32 75 02 02

Contacts pour la partie terrestre :

SyMEL
41 rue du Maréchal Leclerc
50330 SAINT PIERRE EGLISE

Ludivine GABET
Garde du littoral
ludivine.gabet@manche.fr
Tel: 02 33 54 27 44
Tél: 06 77 30 79 32

Contacts pour la partie marine :

Office Français pour la Biodiversité
Délégation Manche Mer du Nord
DIRM, 4 rue du colonel Fabien, BP 34, 76083
LE HAVRE Cedex

Sophie PONCET
Chargée de mission Natura 2000
patrimoine naturel
sophie.poncet@ofb.gouv.fr
Tel: 06 87 91 12 32

Contacts pour la partie marine :

Comité Régional des Pêches Maritimes et
des élevages marins, Normandie
9 quai Lawton Collins
50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Muriel SICARD
Chargée de mission Natura 2000
contact@comite-peches-normandie.fr
Tel: 02 33 44 83 83

<http://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands/zsc-recifs-et-marais-arriere-littoraux-du-cap-levi-a-la-pointe-de-saire>

<https://www.symel.fr/>

<http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/les-sites/cap-levi-pointe-de-saire-zsc>

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/interface-terre-mer-439.html>